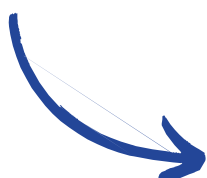




Expérimentation sur l'usage de stéthoscopes connectés par un infirmier libéral dans le cadre de téléconsultations assistées pour l'amélioration de l'accès aux soins



Innovons ensemble pour l'amélioration des prises en charge !

Comité de pilotage

Membres



Membres observateurs



2024 | Appel à Manifestation d'Intérêt

Dans le cadre d'une expérimentation soutenue par la Région Sud, l'URPS infirmière Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CIUS lancent un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'identifier les professionnels de santé souhaitant s'investir et innover dans la prise en charge de leur patientèle grâce à des outils connectés lors de téléconsultations assistées réalisées sur EXTELIB.

Présentation de l'expérimentation

En déployant une expérimentation visant à développer le recours à la téléconsultation assistée grâce à des outils adaptés (stéthoscopes connectés ...), l'URPS infirmière Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CIUS souhaitent agir au plus proche des patients, dans une dynamique d'aller-vers, afin d'améliorer l'accès aux soins.

Par cet appel à manifestation d'intérêt, l'URPS infirmière Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CIUS, en coopération avec le l'URPS Médecins libéraux, l'ARS et le Conseil régional, souhaitent pouvoir équiper des **professionnels motivés et volontaires pour faire évoluer les pratiques par l'innovation dans l'intérêt des patients.**

Public/Patientèle cible

Le stéthoscope connecté étant un outil de base pour les consultations médicales, sa version connectée pourra être utilisée chaque fois que le médecin, en coopération avec l'infirmier libéral, l'estime utile dans le cadre d'une téléconsultation assistée et cela quel que soit l'âge ou la pathologie du patient.

Toutefois, l'URPS infirmière Provence-Alpes-Côte d'Azur a identifié des cas spécifiques pour lesquels l'utilisation du stéthoscope connecté est considérée comme prioritaire et ciblée par l'expérimentation menée :

- Suivi des patients âgés, en ALD ou polypathologiques.
- Patients en rupture de lien médical :
 - Médecin généraliste n'ayant pas le temps de se déplacer à domicile (malgré les difficultés de déplacement voire la dépendance des patients).
 - Absence de médecin traitant.
 - Suivi médical irrégulier et dont le parcours pourrait être davantage sécurisé.
- Suivi des patients souffrants d'une pathologie cardiaque ou pulmonaire, même bénigne, car celle-ci peut avoir des répercussions globales sur l'état de santé du patient.
- Suivi des patients dont le médecin suspecte une pathologie cardiaque ou pulmonaire.

L'expérimentation vise ainsi à fluidifier les parcours de santé, à améliorer l'accès aux soins, à reconnaître et valoriser la place des infirmiers libéraux au domicile des patients tout en renforçant la nécessaire coopération médecin/infirmier à l'échelle d'une patientèle commune pour des prises en charge coordonnées et efficaces.

Outils utilisés

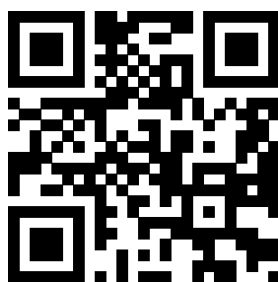
Deux stéthoscopes connectés ont été sélectionnés pour cette expérimentation afin de comparer l'impact de l'usage de l'intelligence artificielle dans l'assistance diagnostique. L'un des dispositifs est équipé d'une technologie d'analyse IA pour une pré-interprétation des données, tandis que l'autre fonctionne sans assistance d'intelligence artificielle, permettant ainsi une évaluation comparative des apports spécifiques de chaque technologie dans le cadre des téléconsultations assistées.

- **BeamO de Withings (SANS IA)** : propose des fonctionnalités telles qu'un ECG à une dérivation, la mesure de la température, le stéthoscope et l'oxymètre, avec connectivité cellulaire (4G), WiFi et Bluetooth.
- **StethoMe (AVEC IA)** : spécialisé dans la détection d'anomalies respiratoires, utilise une technologie d'analyse par IA intégrée pour une pré-analyse avant l'envoi des données.

Au niveau des logiciels de téléconsultation, tout dispositif homologué est autorisé pour la réalisation des téléconsultations assistées, offrant ainsi aux professionnels de santé la liberté de choisir l'outil le plus adapté à leurs pratiques et besoins spécifiques. Cette approche flexible vous permet d'intégrer des solutions déjà en usage dans vos environnements de travail.

La plateforme **EXTELIB**, proposée dans le cadre d'un partenariat entre l'URPS Médecins Libéraux et l'URPS Infirmière Provence-Alpes-Côte d'Azur, est également mise à disposition pour cette expérimentation. Elle présente des avantages pour s'adapter aux diverses situations cliniques, telles que la présence ou l'absence d'un médecin traitant pour le patient, tout en assurant le respect des obligations professionnelles (recueil du consentement du patient, traçabilité des interventions, etc.).

Pour en savoir plus sur la téléconsultation assistée via EXTELIB, c'est ici :



<https://vu.fr/extelib>

Les objectifs de l'expérimentation

L'essor de solutions innovantes, comme le recours aux stéthoscopes connectés, constitue un véritable levier pour répondre aux enjeux auxquels vous êtes confrontés :

- **Améliorer l'accès et la continuité des soins grâce à une approche hybride** : Assurer un suivi plus réactif et continu pour les patients grâce à une solution combinant interactions humaines et outils numériques. Cette approche vise à renforcer la détection, la prise en charge, et le suivi des maladies cardio-

pulmonaires, tout en facilitant l'accès aux soins pour les populations fragiles, notamment les personnes âgées, les patients atteints de maladies chroniques, en ALD, ou en situation de dépendance.

- **Renforcer la coopération entre les acteurs de santé à l'échelle de la patientèle** : Soutenir et structurer des partenariats entre les professionnels de santé afin de favoriser les synergies et de promouvoir une culture de collaboration interprofessionnelle. Cette stratégie encourage la co-construction des solutions numériques, en facilitant leur adoption par les équipes soignantes et en assurant une coordination optimale des soins pour les patients.
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins** : Promouvoir l'inclusion numérique en santé, notamment en garantissant une accessibilité accrue aux services de santé pour les zones et les populations les plus vulnérables. Cette initiative vise également à fournir aux professionnels de santé libéraux les moyens matériels, financiers et humains nécessaires pour déployer les solutions numériques, en particulier dans les territoires où le renoncement aux soins est plus élevé.

Les modalités de participation à l'expérimentation

Afin de permettre au plus grand nombre de s'engager dans une dynamique collective d'innovation utile aux patients et accessibles pour les professionnels de santé, les partenaires à l'expérimentation vous accompagneront tout au long de l'expérimentation, notamment avec :

- De courts processus de formation afin de maîtriser au mieux le stéthoscope connecté.
- Un service d'écoute et de réponse en cas de question ou de difficulté.

Les professionnels engagés pourront également mettre en avant leur investissement dans l'expérimentation, notamment lors de sessions de retour d'expérience, afin de partager leurs conseils et réussites ou encore pour motiver leurs confrères et consœurs à rejoindre l'aventure

Comment participer à l'expérimentation ?

- L'expérimentation est ouverte à tout infirmier conventionné exerçant en région Sud.
- L'infirmier postulant devra attester d'une collaboration avec au moins un médecin généraliste libéral dans le cadre de cette expérimentation.
- Le binôme médecin - infirmier devra avoir des patients communs répondant à la description du public cible (patients âgés, ALD, polyopathologiques, avec pathologie cardio-pulmonaire...).

- Les infirmiers libéraux retenus se verront doter d'un stéthoscope connecté pour la durée de l'expérimentation.
- Ils devront remplir une fois par mois une brève fiche d'évaluation de l'expérimentation afin de permettre au comité de pilotage de s'assurer du bon déroulement de l'expérimentation et, en cas de difficulté, de vous accompagner dans sa résolution.
- Les infirmiers libéraux engagés devront également faire remplir aux patients inclus dans l'expérimentation des questionnaires d'évaluation au cours de l'expérimentation.

Si l'expérimentation vous intéresse et que vous souhaitez répondre à l'AMI, rien de plus simple ! Il suffit de compléter le [formulaire en ligne accessible ici](https://zfrmz.com/7kS3tlB6lf8wl3R5dOJc) :



<https://zfrmz.com/7kS3tlB6lf8wl3R5dOJc>

Rémunération

Les téléconsultations assistées seront rémunérées en application de la NGAP, par l'Assurance Maladie grâce à la cotation adéquate.

Aucune rémunération dérogatoire n'est mise en place.

Calendrier

Réception des candidatures : dès que possible et au plus tard le 2 février 2025

Calendrier prévisionnel :

- Première phase de déploiement des appareils : décembre 2024.
- Deuxième phase de déploiement des appareils : janvier 2025.
- Troisième phase de déploiement des appareils : février 2025.

Chaque phase de l'expérimentation engage l'infirmier pour une période d'environ deux mois. Sous réserve de leur accord, les participants pourront également être mobilisés pour un focus group de retour d'expérience à l'issue des trois phases.

CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Christophe BARCELO, Président de l'URPS infirmière Provence-Alpes-Côte d'Azur
contact@urps-infirmiere-paca.fr